



en ligne

Cours de base produits phytosanitaires et protection des eaux

Les risques de pollution de l'eau dans l'exploitation peuvent être totalement éliminés grâce à une utilisation correcte des produits phytosanitaires (PPh) et à une infrastructure conforme à la protection de l'eau. Le cours de base illustre une bonne pratique professionnelle, qui contribue à l'utilisation durable des PPh et à la prévention de la pollution de l'eau. L'accent est notamment mis sur les causes et les interrelations des apports de PPh dans les masses d'eau, les conditions cadres légales (LEaux, OEaux, ORRChim, aides à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture, etc.) et les mesures possibles de réduction des risques.

Date : Mardi 15 mars 2022

Lieu : Événement en ligne via Zoom

Responsables : Nathalie Dakhel-Robert, AGRIDEA (Nathalie.Dakhel-Robert@agridea.ch)
Michel Amaudruz, AGRIDEA (Michel.Amaudruz@agridea.ch)
Mirco Plath, Plateforme Produits phytosanitaires et Eaux (mirco.plath@agridea.ch)

Numéro de cours : 22.315

Objectifs : Les participant-e-s:

- sont sensibilisé-e-s aux liens entre l'utilisation durable des PPh et à la protection de l'eau;
- sont informé-e-s des différentes causes et effets et des mesures possibles de réduction des risques liés aux apports de PPh dans les eaux souterraines et de surface;
- connaissent l'état actuel des exigences légales et des directives en matière de protection des eaux;
- échangent des informations et s'informent mutuellement de leurs expériences sur leur exploitation ou au sein des services de conseil.

Public cible : Personnes de l'enseignement, de la vulgarisation et de la mise en œuvre; collaborateur-trice-s des organisations agricoles et des services cantonaux; agriculteur-trice-s; entrepreneur-euse-s; autres personnes intéressées par la protection des végétaux.

Remarques: La langue du cours est français. Le 8 mars 2022, le même événement en ligne ([cours numéro 22.024](#)) sera proposé en allemand.

Le cours peut également être suivi comme préparation au cours de formation «Outil de conseil spécifique à l'exploitation pour la protection des eaux» ([cours numéro 22.316](#)) afin d'obtenir les bases générales nécessaires sur le thème des PPh et des eaux.

Mardi 15 mars 2022

08h00	Connexion à la salle de conférence, tests techniques Zoom (le lien d'adhésion sera envoyé lors de l'inscription)
08h15	Lancement du programme - Accueil et programme <i>Nathalie Dakhel-Robert, AGRIDEA</i>
08h30	PPh et environnement <ul style="list-style-type: none">• Écologie• Écotoxicologie/autorisation• Monitoring <i>Silwan Daouk, VSA</i>
09h10	Cadre légal <ul style="list-style-type: none">• Législations principales de la LEaux, de l'OEaux, interdiction de la pollution des eaux, constructions rurales et protection de l'eau, aides à l'exécution, ORRChim.• Zones de protection des eaux souterraines• Contrôles de base Juliane Eismann & Georges Chassot, OFEV
09h50	Pause
10h00	Interaction
10h15	Sources ponctuelles sur l'exploitation <ul style="list-style-type: none">• Stockage• Mélange/remplissage• Nettoyage intérieur et extérieur• Élimination des eaux de lavage• Récipients vides <i>André Chassot, Institut Agricole Grangeneuve</i>
10h55	Digression sur les systèmes de traitement des PPh <i>Nathalie Dakhel-Robert, AGRIDEA</i>
11h05	Pause
11h15	Sources diffuses sur le terrain <ul style="list-style-type: none">• Ruissellement/érosion• Courts-circuits hydrologiques• Dérive• Drainages• ERK2/GAKs• Distance de dérivation et de ruissellement <i>Nathalie Dakhel-Robert, AGRIDEA</i>
11h55	Remarques finales <ul style="list-style-type: none">• Indications pour plus d'informations / Info Cours de formation «Betriebsspezifisches Beratertool zum Gewässerschutz»• Évaluation du cours <i>Michel Amudruz, AGRIDEA</i>
12h15	Fin du cours

Informations pratiques

Tarifs du cours

Conseillers cantonaux et enseignants, Collaborateur-trice-s des organisations membres d'AGRIDEA et de l'OFAG, Employés des établissements de recherche et d'enseignement:

- CHF 90.- / jour
- Autres participant-e-s:
- CHF 150.- / jour

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

[22.315](https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur

<https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/>.



Délai d'inscription

Vendredi 25 février 2022

Informations

+41 (0)52 354 97 30
kurse@agridea.ch

Désistement:

Il est possible d'effectuer un désistement sans frais jusqu'à une semaine avant le début du cours. Au-delà de cette échéance, des frais de CHF 100.- seront facturés pour les frais administratifs. Nous nous réservons le droit de facturer les frais supplémentaires en fonction des réservations annoncées. En cas de non annulation de l'inscription ou même en cas de participation partielle, la totalité des frais de cours sera facturée.

Vidéoconférence via «Zoom»

Des moments comme celui-ci exigent une certaine créativité: l'application gratuite Zoom, nous permet de transmettre une vidéo en direct de l'orateur et de sa présentation à votre bureau ou à votre salon. Si votre appareil est également équipé d'un microphone et/ou d'une caméra, vous pouvez participer à la discussion de manière interactive. Tous les documents pour le webinaire sont mis à votre disposition en ligne.

Vous ne connaissez pas encore Zoom ou vous n'avez jamais participé à un webinaire? Pas de problème - nous pouvons vous aider !

- Après l'inscription, vous recevrez un lien pour rejoindre la session et toutes les autres infos.
- Si vous le souhaitez, nous pouvons effectuer un court test la veille.
- Si votre organisation/entreprise bloque la participation à Zoom Meetings, il est préférable de se connecter avec un appareil privé/une adresse électronique privée. Une application de zoom est aussi disponible pour les tablettes.

Merci beaucoup pour votre flexibilité!